

HIGH-TECH ET MEDIAS

## Hiventy sort des procédures de redressement judiciaire

M.A. - LES ECHOS | LE 07/07/2016



1 / 1

### FOCUS

Défaillances d'entreprise

Industrie de la télévision

Nanterre

Cannes

Japon

Thierry Schindelé

Netflix

Ymagis

Sony

Le spécialiste de la prestation technique audiovisuelle table sur un retour à l'équilibre l'an prochain.

Le premier jour du reste de ta vie. Voilà un titre de film qui conviendrait sans doute bien à Hiventy (ex- Monal), qui vient de sortir - avec d'autres sociétés du groupe - de procédures de redressement judiciaire et de sauvegarde. « *Cela faisait plus d'un an que l'on travaillait sur les plans de redressement. La sortie des procédures rassure nos clients, nos prestataires. Maintenant, on peut regarder vers l'avenir* », sourit Thierry Schindelé, directeur de ce spécialiste de la prestation technique audiovisuelle (postproduction, sous-titrage, etc.) qui comprend notamment Digimage.

Si Hiventy, qui affiche un passif de 10,5 millions à rembourser sur dix ans, s'attend à une nouvelle année de « *transition* » avec une perte (la perte d'exploitation était de 1,3 million en 2015), il espère renouer avec les bénéfices dès 2017. « *Et nous pensons pouvoir reprendre la croissance externe à ce moment-là* », ajoute-t-il.

La société de 230 salariés créée en 1984, qui travaille sur la moitié des films en moyenne qui sortent chaque année - et la quasi-totalité de ceux récompensés à Cannes cette année -, a connu une histoire mouvementée : elle a d'abord souffert de l'évolution technologique vers le numérique, puis du tsunami au Japon en 2011, inondant une importante usine de Sony. « *Ca a définitivement incité tous les producteurs et chaînes de télévision à passer au tout-numérique. Or, nous avions une importante activité de production de cassettes* », se souvient-il.

Dans ce contexte chamboulé et alors que le groupe voit ses revenus chuter, le fondateur de Monal - avant qu'il ne soit rebaptisé « Hiventy » - doit faire appel à des investisseurs. La branche européenne de la société américaine de capital-investissement HIG prend 95 % du capital début 2015, le rapproche d'une entreprise audiovisuelle espagnole de son portefeuille et nomme un administrateur indépendant. Parallèlement, trois sociétés de Monal sont placées sous la tutelle du tribunal de commerce de Nanterre. « *On voulait se donner du temps* », reprend-il.

Peu de temps après, Hiventy tente de racheter Eclair pour se relancer. En vain, c'est Ymagis qui remporte le morceau. « *A ce moment-là, on a donc décidé de se concentrer sur la croissance organique et de se restructurer* », se souvient Thierry Schindelé. Hiventy ferme alors un site, lance un plan de sauvegarde de l'emploi et restructure ses différentes activités en grands pôles : restauration et postproduction (environ 7 millions de chiffre d'affaires sur un total de 38 millions en 2015); distribution (12,5 millions), sous-titrage (4,5 millions) et doublage en français (10 millions) et dans d'autres langues (4 millions). Hiventy travaille de plus en plus avec des partenaires internationaux, tel Netflix. ●

M. A.